

Ressourcerie itinérante

La "ressourcerie itinérante", structure légère et temporaire, arpente le territoire communautaire depuis le mois de mars 2012 au gré des événements communaux.

Elle permet à tous d'accomplir un geste solidaire et éco-citoyen : faire don d'objet(s) qui sont ensuite transportés, nettoyés, triés et contrôlés par les associations où ils sont vendus à petits prix.

Les objets acceptés

Il s'agit d'objets en état de fonctionnement dont les particuliers ne veulent plus mais qui peuvent servir directement à d'autres personnes (petit mobilier, textile, livres, jouets...).

Les ordinateurs trop anciens, même fonctionnels ne sont pas acceptés. De même, la camionnette n'étant pas très grande, les grands objets pourront être refusés, sauf si un lieu de stockage est proposé à proximité du lieu de collecte.

Pourquoi faire appel à la ressourcerie itinérante ?

Assurée par une association de l'économie sociale et solidaire, la ressourcerie itinérante répond aux enjeux du développement durable :

- enjeux **environnementaux** par le réemploi d'objets initialement destinés au rebut ;
- enjeux **sociaux** par la création d'emplois en chantier d'insertion ;
- enjeux **économiques** par la création d'emplois et la vente de produits à prix réduits.



Où trouver la ressourcerie itinérante :

La ressourcerie itinérante s'arrête devant des déchèteries ou à l'occasion d'événements de type vide-grenier.

Qui peut faire appel à la ressourcerie itinérante ?

Les communes membres de la communauté d'agglomération grenobloise.

En 2013, la ressourcerie itinérante a permis d'éviter 32 T de déchets tout en donnant un emploi à des personnes en insertion.

